

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1002 Décisions concernant les Ministères.

n° 1002

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

7 juin 1964

Numéro JO

n° 7 du 01/08/1964

Date du numéro

1 août 1964

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Abdillahi Mohamed, dit Cheikache, expéditionnaire d'administration de 13 classe, 3° échelon, du cadre territorial de l'Administration générale, en service au Cercle de Djibouti (Ministère des Affaires' intérieures), est déféré devant le Conseil de discipline pour retards et absences répétés et injustifiés.